Dernière Heure

(NOS DEPECHES)

Les Conflits d'Orient

Serbie et Bulgarie

Belgrade, 21 juin.

Le ministre de Serbie à Sofia a remis aujourd'hui au gouvernement bulgare une note renouvelant la proposition de démobilisation simultanée des deux pays et invitant le cabinet de Sofia à se faire représenter à la conférence de Saint-Pétersbourg.

Grecs et Bulgares

Sofia, 21 juin.

On publie le communiqué suivant :

Les autorités grecques continuent à infliger aux Bulgares de Salonique et des districts occupés par les soldats grecs, un régime de terreur.

On a poussé l'arbitraire jusqu'à faire une perquisition dans l'école supérieure bulgare de Salonique, dont les étudiants ont été arrêtés.

Le ministre de Bulgarie a été chargé de protester énergiquement, une fois de plus, contre ces mesures.

Contrairement aux affirmations des Grecs la nombre des Bulgares arrêtés s'élève à plusieurs milliers.

A Scutari

Vienne, 21 juin.

Au cours d'un débat au Reichsrath un orateur a affirmé que des cadavres à moitié déboupsés de soldats turcs sont encore sans sépulture dans le voisinage de Scutari.

Il a demandé au gouvernement autrichien si le ministre des affaires étrangères ne prendra pas de dispositions pour que la négligent commandant en chef de Scutari soit obligé de remplir les devoirs que lui imposent la civilisation et l'humanité, et de veiller à la bonne santé des marins autrichiens et des habitants de la ville.

Cette attaque est dirigée contre l'amiral anglais Burney, commandant de Scutari.

Paris, 21 juin.

Le ministre de Serbie à Sofia, a remis aujourd'hui au gouvernement bulgare le réponse de le Serbie, aux dernières propositions bulgares.

Dans cette réponse, le gouvernement serbe repousse les propositions de la Bulgarie et s'en tient à ses propositions tendant à le démobilisation.

Suivant des bruits qui courelent aujourd'hui à Belgrade, le gouvernement serbe entrait tait savoir à la Russie qu'il estimait, étant donné l'attitude de la Bulgarie, que la conférence de Saint-Pétersbourg était devenus inutile.

Le ministre de Russie à Belgrade a eu une assez longue entrevue avec M. Patchich.

Les Suffragettes

Londres, 21 juin.

Le groupe des suffragettes qui se rend du cap Land's End à Londres pour manifester en faveur du droit de vote pour les femmes, a été l'objet d'une manifestation hostile à Camborne.

4.000 personnes environ se sont réunies sur la place publique et ont fortement bué les voyageuses.

Un grand feu d'allumettes, sur lequel étaient disposées trente carlouches, a été trouvé dans le chambre de l'orgue. Une des allumettes avait été allumée, mais elle avait dû, semble-t-il, être éteinte par le vent.

On a retrouvé non loin de là des papiers portant ces mots : « Vive pour les femmes ».

M. Poincaré à Londres

Paris, 21 juin.

A l'occasion du voyage de M. Raymond Poincaré en Angleterre, une délégation du Bureau du Conseil municipal invitée par le County-Council, se rendre à Londres lundi prochain.

Au cours de leur séjour à Londres, les membres de la délégation assisteront à un certain nombre de fêtes et de cérémonies organisées en leur honneur.

Les Espagnols au Maroc

Un combat : 20 tués, 80 blessés

Tanger, 21 juin.

Le bureau de l' « Agence Fournier » à Tanger reçoit de Tétouan à la date du 20, l'information suivante :

Les Espagnols ont livré hier un nouveau combat aux confins du territoire des Andjera et de la route de Tanger.

Ils ont réussi à disperser un rassemblement de rebelles, mais leur victoire leur a coûté une vingtaine de morts, dont 4 officiers et près de 80 blessés.

Une nouvelle colonne se prépare à partir dans la direction de Souk El Khamis, dans la vallée de Bousfiba, située à une vingtaine de kilomètres de Tétouan.

Un échafaudage s'écroule

Cinq blessés

Chaumont, 21 juin.

La caserne du 109e d'infanterie où l'on effectue des travaux d'agrandissement a été ce soir, à cinq heures et demie, le théâtre d'un très grave accident.

5 ouvriers étaient sur un échafaudage volant et mettaient la dernière main à un mur en ciment armé, quand soudain la construction s'effondra entraînant dans sa chute l'échafaudage et les ouvriers.

Le personnel des autres chantiers et plusieurs militaires de la caserne se précipitèrent au secours des ouvriers que l'on parvint à retirer de dessous les décombres.

Deux d'entre eux ont été assez grièvement contusionnés ; quant aux trois autres, nommés Bertrand, Molletery et Bacey, ils ont été dirigés sur l'hôpital dans un état désespéré.

Les malheureux ont les jambes brisées et de multiples blessures sur tout le corps.

Le directeur du génie et l'autorité militaire ont ouvert une enquête pour rechercher les causes de ce terrible accident.

Violent orage à Neuilly

Paris, 21 juin.

Un violent orage s'est abattu ce soir, vers sept heures, à Neuilly.

Après des roulements de tonnerre, le foudre est tombé en trois endroits différents, causant une véritable frayeur aux passants nombreux.

Affreux accident sur la voie ferrée

Amiens, 21 juin.

Un facteur de la gare de Nesles traversait les voies, ce soir à cinq heures, lorsqu'il fut surpris par une machine haut-le-pied qui venait de remorquer jusqu'à Laon le Calais-Bâle et qui rentrait au dépôt.

Le malheureux a été horriblement broyé. Il était âgé de 45 ans, marié et père de plusieurs enfants.

Un incendiaire se suicide

Lorient, 21 juin.

Un Incendie a détruit au village de Consrdière, près Ploermel, deux immeubles dont un habité par le nommé Joseph Simon, âgé de 64 ans.

Ce dernier, soupçonné d'avoir allumé volontairement l'incendie, s'est jeté dans la rivière pour échapper aux gendarmes qui le poursuivaient, et s'est noyé.

Son corps a été retrouvé ca matin.

Terrible accident d'auto

Metz, 21 juin.

Une automobile appartenant à un banquier parisien, qui était occupée par deux chauffeurs et chargée de bagages, a dérapé hier dans l'après-midi, près d'Urville, en allant à Carlsbad, et s'est précipitée à toute vitesse contre un arbre.

Les deux chauffeurs ont été projetés hors de la voiture. L'un d'eux a été tué ; l'autre a été blessé légèrement.

L'automobile a été mise en pièces.

Au Congrès des Vétérinaires

Paris, 21 juin.

Le congrès des vétérinaires a procédé à la constitution du bureau et du comité d'initiative.

M. Rivière, de Lille, a été élu trésorier.

A l'Octroi de Merville

L' « Officiel » promulguera demain matin une loi autorisant le prorogation d'une surtaxe sur l'alcool à l'octroi de Merville.

CONTES ET VARIÉTÉS

QUI LE DEVINERA?

Qui me devinera ?

J'avouerai d'abord que, selon les jeux du hasard, je me présente sous deux aspects différents ; mais je n'y mets aucune intention et ne suis nullement hypocrite ; la preuve est que je porte mon âme sur ma face, et que, sans la moindre indécence, je roule par le monde, tout au, au toute saison, effrontément, selon les pays et les époques, l'image des rois et des empereurs, l'aigle éployé des glorieuses lampées, où la déesse aiperbe et décevante qui les peuples ont cru dispenser le bonheur.

Espéré, attendu, vénéré par les uns, dédaigné, ou du moins pas considéré par les autres, mais jamais honni, je suis utile à tous, sans choix ni prédilection.

Lorsque je vais, par phalanges nombreuses, les plus hautaines, les plus riches, me respectent et me chérissent. Mais, tant il est vrai que la foule est mauvaise, quand je suis en mossé, on me convoite, et le désir en m'avoir pousse au méfait, et quelquefois au crime...

Qui me devinera ?

⁂

Celui qui me voit rarement est heureux de me posséder ; cependant, il a hâte et regret, tout à la fois, de se défaire de moi, et voudrait ensuite me posséder encore.

J'ai assez de qualités pour permettre au pauvre de tromper sa faim ; au poète de salvre ses rêves en volutes de fumée bleue ; à l'oisif et au curieux de se renseigner sur les événements.

Jeune, je suis brillant et rose ; mais, avec l'âge, mon teint brunit et devient semblable à celui des vieux matelots tannés par le vent de mer.

J'ai la grande estime des petits enfants, qui apprennent de bonne heure à me connaître et à m'apprécier, ainsi que celles du brave troupier, pour qui mes visites sont des fêtes.

Celui qui me reçoit ne sort jamais sans que je participe à sa promenade, et, souvent, à ses travaux ; mais, tant ma présence lui est précieuse, il me serre soigneusement dans des compartiments étroits et bien clos. Ainsi fait le commun des hommes dans nos pays de curiosité et de civilité... Toutefois, dans certaines contrées lointaines, on m'enchaîne, sans pitié, en chapelets, comme des perles ou des coquillages...

Qui me devinera ?

⁂

Je contribue à la joie de l'humanité, car je l'aide, dans la mesure de mes moyens, à satisfaire ses besoins, ses goûts, et même ses vices. Cependant, je jouis d'une vogue plus grande chez les gueux que chez les opulents; et quand ces derniers finissent en prison un certain nombre de mes semblables, ils m'échangent contre d'autres prisonniers en nombre plus minime, parce que leur caste est plus élevée.

Ma présence est pour les malheureux évocatrice du sourire ; et, que je sois jeune ou vieux, le son de ma voix leur est toujours agréable... Ils m'aiment tant, les misérables, qu'ils me chassent pour me prendre, d'un bout de la journée, d'un bout de la vie à l'autre... Mais combien ma prise leur est difficile et pénible ! Pourtant, je ne les fuis pas... Mais je ne peux être partout à la fois. Et, de même que l'eau descend à la rivière, j'aime à vivre en compagnie, et j'ai l'invincible tendance à rejoindre les groupes de mes frères.

⁂

M'avez-vous deviné ?

Eh oui ! Parbleu !

Je suis le sou, le simple petit sou du cultivre, qui sert à acheter le petit pain doré, le cigare qui dissipe l'ennui, le journal qui instruit et renseigne, le cornet de pommes de terre frites de la petite ouvrière et le tablettes du goûter de l'enfant...

Je suis le paye journalière de soldat de France ; et le suis aussi, petite Suzon, l'aumône qu'en vos jours de fortune vous donnerez, avec vous, grâce compatissante, au mendiant qui tend la main...

Clément ROCHEL.

Les fortifications de Flessingue

La Haye, 21 juin.

Dans le projet relatif à la défense des côtes que le Sénat a voté aujourd'hui, figure la construction des fortifications de Flessingue.

Le gouvernement néerlandais est ainsi parvenu à réaliser l'œuvre à laquelle il s'était attaché depuis près de deux ans.

On se souvient que la question des fortifications de Flessingue, en raison du caractère d'intérêt international qu'elle présente, avait soulevé dans la presse européenne, des polémiques très vives.

SUCRE ABEILLE le plus sucré

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Réponse au "Travailleur"

M. Auguste Potié, mis en cause à nouveau par le *Travailleur* au sujet d'un vote au Conseil départemental de l'enseignement primaire, a répondu par la lettre suivante :

Haubourdin, le 19 juin 1913.

Monsieur le gérant du *Travailleur*,

Vous m'ouvrez, dites-vous, les colonnes du Travailleur et y insérerez mes réponses, sans qu'il soit besoin de vous y contraindre.

J'en profite, et je vais voir. La Loi, du reste, à défaut de votre offre, m'a les ouvre toutes grandes.

Vous sacrez, dites-vous, m'obliger à m'expliquer sur mon vote dans l'affaire Carrie. Voici des explications, sans que j'y sois obligé, et je vous en fournirai peut-être d'autres encore, sans que vous y teniez.

Car ce ne sont pas les menaces de votre correspondant anonyme qui m'amènent à m'expliquer, c'est le souci que j'ai de faire respecter la vérité. Il me suffit, alors que les menaces n'obtiendraient qu'un résultat contraire.

J'ai donc, au Conseil départemental, écouté avec la plus scrupuleuse attention le rapport très complet et très documenté de M. Charton, et suivi avec intérêt les réponses de M. Carrin à toutes les questions.

J'ai dû reconnaître, malgré toute la bienveillance dont j'étais animé à l'égard de ce dernier, qu'il était en défaut.

M. Carrin ne conteste pas lui-même qu'il ait fourni à la presse des renseignements extraits de son dossier. Ce dossier lui avait été communiqué à titre *personnel et confidentiel* en vertu de l'art. 65 de la loi du 22 avril 1905. Les mots « *personnel et confidentiel* » ont été à dessein introduits dans la loi, par voie d'amendement, à la séance du Sénat du 21 avril 1905, précisément pour qu'aucune divulgation de ce genre ne pût être commise. Cette réserve s'impose, ne serait-ce que dans l'intérêt des tiers qui sont fréquemment mis en cause dans les notes et les rapports. Comment les rapporteurs pourraient-ils faire la pleine lumière sur chaque espèce, sans énoncer et discuter des accusations, des soupçons, du propos, dont la publication causerait à des tiers ce préjudice irréparable ?

Au surplus, c'est sous le bénéfice des dispositions de la loi de 1905, que Carrin s'est placé pour prendre connaissance de son dossier. Son premier devoir était de respecter les conditions posées par cette loi.

Éducateur du peuple, il doit l'exemple de respect des lois. Cette seule incorrection mériterait largement la censure.

Et c'est parce que de notre côté, nous avons respecté les règles actuelles de le loi qui régit les conseils départementaux de l'enseignement primaire, que nous n'avons pas plus entendu, en personne ou par l'organe d'un avocat, M. Carrin qu'aucun de ceux qu'il avait injuriés, ou laissés injurier dans l'*Ecole Emancipée*.

Vous dites, en effet, que j'ai par mon vote rendu M. Carrin responsable d'en articles qu'il n'avait pas écrit.

Donne sa lettre du 10 mars 1910, M. Carrin recommait tout eu moins avoir fourni les renseignements qui auraient permis au rédacteur d'écrire son article. Or, il résulte de l'analyse de cet article et de l'étude de chacune des attaques dirigées dans cet article contre trois des chefs hiérarchiques de M. Carrin, que ces attaques étaient mensongères et intolérables. M. Carrin, dans son interrogatoire, a dû avouer que pour aucun des trois les accusations publiées sous sa garantie ne correspondaient à la vérité, ni le duplicité prêtée à l'un, ni le sournoiserie prêtée à l'autre, ni les tricheries prêtées au troisième, ni les falsifications de documents prêtées eux uns et eux autres.

Or, tout spécialement, l'alinéa final qui résumait l'article portait bien la marque et la garantie de M. Carrin, puisqu'il était ainsi conçu :

« Voilà bien, *dit Carrin*, une conduite peu courageuse de la part des chefs qui devraient donner l'exemple des plus hautes qualités morales ; mais, je n'en suis pas surpris, ayant remarqué depuis longtemps que beaucoup d'inspecteurs sont loin de posséder l'élévation morale désirable. »

Et des semaines et sont écoulées, les numéros de l'*Ecole Emancipée* se sont succédé sans que M. Carrin ait publié le moindre rectification à ces accusations diffamatoires contre ses chefs, et dont l'imposture est avouée.

Eh bien, en présence de ces faits, je vous déclare hautement que ma conscience est satisfaite du vote que j'ai émis.

Et c'est précisément parce que j'aime passionnément notre enseignement laïque, que je ne puis admettre de telles incorrections. Je ne fais de l'instituteur une image plus haute, j'attache plus de prix à la noblesse de ses fonctions ; et son dévouement est trop grand à la cause laïque pour que je la laisse compromettre par de semblables écarts. L'intérêt même de l'enseignement laïque impose la censure qui a été prononcée : car la mort de toute discipline dans un corps enseignant en entraînerait la ruine. J'ai lutté toute ma vie pour cette cause. Je lutte encore pour elle en la sauvegardant contre des défaillances heureusement exceptionnelles.

Voyez donc, Monsieur, si j'ai par un tel vote comme vous le dites « établi qu'un subordonné, injurié, diffamé, calomnié secrètement par un de ses chefs ne peut élever aucune protestation !... »

J'ai donné tort à M. Carrin, parce qu'il avait tort, et ma conscience m'interdisait de lui donner raison alors que ses déclarations elles-mêmes la condamnaient. J'ai demandé pour lui le minimum, mais non un acquittement qui eût été une lâcheté.

Et maintenant, passons à vos digressions.

J'aurais étayé l'abstention à la hauteur d'une institution ? Moi ? Sachez donc, comme chacun sait, que j'ai pour habitude de prendre le responsabilité de mes actes. Je n'ai pas l'échine souple, Monsieur, et ne suis pas de ceux qui voient pour être agréables au Préfet, au Directeur ou au Ministre. Je ne l'ai pas souple, non plus, retenez-le bien, devant ceux qui m'inspirent ou me cherchent de mauvaises querelles.

Quant à la largeur de vues que j'apporte dans mon attitude vis-à-vis des Instituteurs, demandez donc autour de vous, et depuis 26 ans que je représente mon canton, un seul d'entre eux a été inquiété pour ses idées politiques. Jamais un changement de disgrâce n'a été prononcé depuis que j'administre ma ville.

Mais, interrogez du même coup les maîtres qui enseignent dans les communes administrées par les Municipalités collectivistes qui m'entourent. Ils vous diront de quel côté se trouve l'esprit de tolérance et de justice. Et vous serez fixé.

Recevez, Monsieur le gérant, mes sincères salutations.

Auguste POTIÉ,
Sénateur du Nord.

Le douanier antimilitariste

DE CAESTRE

a été révoqué

Nous avons dit dans un précédent numéro que le douanier Charles, de la brigade de Caestre, fut surpris alors qu'il collait des placards contre la maintien de la classe sous les drapeaux. Une enquête fut ouverte par l'administration des douanes.

Le douanier Charles vient d'être révoqué de ses fonctions.

Une belle manifestation laïque

A LEZENNES

Dimanche 15 juin a eu lieu à Lezennes la Fête des Ecoles, organisée sous les auspices de la municipalité. Ce fut l'occasion d'une grande et réconfortante manifestation laïque comme Lezennes n'en avait pas vus depuis longtemps.

Me Spriet, avocat à Lille — qui fut, on s'en souvient, candidat à la députation dans cette circonscription — avait accepté de prêter son concours à cette fête. Il fut reçu à la mairie où le maire, assisté de ses conseillers municipaux, lui présente le bienvenue, puis au Cercle Radical et Radical Socialiste, où le président Delerus lui présente ses plus chaleureux souhaits.

Les enfants des écoles, toute porteurs d'un petit drapeau tricolore, défilèrent dans les rues sous la conduite de leurs instituteurs et de leurs institutrices, précédés de la Fanfare Communale, du Conseil municipal, des membres du Cercle Radical et Radical-Socialiste, des associations d'anciens élèves. Après le défilé eut lieu la distribution aux enfants de gâteaux et de rafraîchissements, et enfin, à six heures, devant un auditoire nombreux, dans la salle du Remponeau, Me Spriet prit la parole et traita de l'école laïque. Nous ne saurions malheureusement donner en aperçu, même lointain, de cette conférence où l'élévation des idées n'est égale que la perfection de la forme.

Me Spriet insista surtout sur le rôle éducatif des instituteurs et des institutrices qui ne se contentent pas de donner aux enfants les notions élémentaires, mais qui préparent les petits garçons à leur rôle d'hommes et de citoyens, les petites filles à leur rôle d'épouses et de mères.

Il montra — et avec quelle force — le danger clérical qui rôde non pas seulement autour de l'école, mais après l'école, et souhaita de voir les Républicains, par l'organisation méthodique de l'enseignement post-scolaire, retenir les enfants de nos écoles que trop souvent les sociétés cléricales accaparent pour en faire des recrues contre la République.

Après qu'une longue ovation eut salué les dernières paroles de Me Spriet et que M. Delerue lui eût remis un bouquet, une réception intime eut lieu au siège du Cercle.

Les habitants de Lezennes garderont longtemps le souvenir de cette grande manifestation laïque.

Chirurgie-Orthopédie

Le Mal de Pott, la coxalgie et en général toutes les affections dites orthopédiques sont aujourd'hui très bien traitées par les Chirurgiens spécialistes. Elles pourraient l'être par tous les médecins depuis qu'un maître a vulgarisé ce méthode précise et consacrés par les résultats acquis.

Pour cela, le médecin a besoin de voir le traitement accompagné ou suivi par le port d'appareils bien faits et aptes à maintenir et même augmenter les résultats acquis. Nous avons déjà rendu compte de ce que nous avons vu dans les ateliers de Monsieur Bréard, orthopédiste, 17, place du Lion-d'Or, à Lille.

Créateur des appareils en celluloïd à Berck-sur-Mer en 1901, il n'a cessé depuis cette époque de perfectionner sa fabrication.

Nous ne saurions ajouter de commentaires à ce fait qu'il est fournisseur d'instituts de Berck-sur-Mer, Le Havre, Rennes, Royan, Nice, Sofia, Constantinople, etc. dont les docteurs spécialistes apprécient sa fabrication lui continuent la plus entière confiance.

Technicien de grande valeur, ses connaissances cliniques et son désir de toujours faire mieux, font que les appareils qui sortent de ses ateliers sont de véritables chefs-d'œuvre de précision, d'application et de correction.

Les Fêtes de Valenciennes

Pour la 26e fête-concours de l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais et le Concours International de gymnastique, lir, courses natation et préparation militaire, pour adultes, pupilles et fillettes, organisée sous les auspices de la Municipalité par les cinq sociétés de gymnastique Valenciennoises : La Vaillante, L'Union Française, En Avant, l'Ouvrière, le Valenciennoise, la Ville a revêtu sa parure des grands jours. L'Hôtel de Ville a été superbement pavoisé, et l'estrade des grandes solennités a été accolée à l'édifice municipal, avec le décoration accoutumée. A la façade des édifices publics et des habitations particulières, flottent les couleurs nationales qui çe et là, se marient aux couleurs belges. Un peu partout des mâts ont été plantés avec des oriflammes aux couleurs des deux nations.

La fête a commencé samedi à 2 heures par l'Assemblée dans la salle de l'Ancien Tribunal, à l'Hôtel de Ville du Comité central, de l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais.

M. Cyrille Wachmer, président, présidait, assisté de MM. Griffitin, d'Arras et de M. le docteur Touchon, maire de Valenciennes. Etaient présents MM. L. Delmez, d'Heutinont ; Lormier, de Boulogne ; L. Germain, de Croix ; G. Paillot, de Meubeuge et H. Vergez, de Seclin, rédacteur en chef du *Bulletin* de l'*Association régionale des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais*; A. Auvray, de Lens ; A. Bellotte, de Blanc-Misseron ; V. Deouyper, de Dunkerque ; G. Thieffry, de Tourcoing ; J. Billiet, et M. Debièvre, de Valenciennes.

L'assemblée s'est occupée de diverses questions, notamment de le gymnastique féminine.

Elle s'est livrée à un échange de vues sur les catégories de fillettes, de pupilles et d'adultes.

Le Congrès a suivi ; il s'est ouvert à 4 heures 45, et a réuni une cinquantaine de délégués. Lecture a été donnée de la situation qui est très prospère.

M. Griffitin a annoncé que la fête régionale de 1914 aura lieu à Arras, dont la Municipalité a voté un crédit de 20.000 fr.

M. Wachmar a remercié M. Tonchon pour avoir si superbement organisé la fête de Valenciennes et il lui a remis une magnifique plaquette-souvenir ; il a également remis une épingle en or à M. Vergez, M. Tauchon et Vergez ont répondu en termes très chaleureux.

Le soir, à 8 heures, à la gare, il y a eu réception du drapeau de l'Association régionale, qui a été solennellement conduit à l'Hôtel de Ville où les vins d'honneur ont été offerts, et où s'est effectuée la réception des membres du jury.

Puis la fanfare des Mineurs de Saint-Waast, a donné un concert sur la place d'Armes, merveilleusement illuminée par dix mille lampes électriques multicolores de la maison Sullaire-Damiens et cette première journée de fête s'est terminée par une retraite aux flambeaux des mieux réussies, qui avait attiré un monde énorme.

Médailles d'honneur

Des médailles d'honneur sont octroyées aux chefs cantonniers et cantonniers suivants :

Département du Nord.

Chefs cantonniers : MM. Duriaux, à Bruille-Saint-Amand ; Thieffrig, à Lys-les-Lannoy ; Delmotte, à Estaires ; Dieudonné, à Bailleul.

Cantonniers : MM. Bouteau, à Berlaimont ; Caillaiot, à Etaing ; Noyelle, à Landain ; Place, à Chipilegnies ; Lacquemant, à Cy-

---

Feuilleton du 22 juin 31

Les Destructeurs du Monde

par Paul-Yves SEBILLOT

Il enfonça alors ses mains dans les poches de côté du pardessus. Il retira brusquement sa main droite, étonné, puis il le plongea de nouveau, et stupéfait en sortit un trous au de cleft et un lorlard qu'il ne se connaissait pas ! Se dépouillant alors de pardessus, il l'examina rapidement, et, à le seule couleur des doublures, il reconnut que ce n'était pas le sien ; et sa joie alors ne connut plus de bornes, un instant, il oublia son grand désespoir, son amour, ces terribles projets. La constatation de ce fait produisit en lui une détente des nerfs : le péril immédiat était conjuré ; sans aucun doute, dans l'antichambre du professeur, il s'était trompé de pardessus, et le sien, celui qui contenait le portefeuille dénonciateur se trouvait, évidemment, encore accroché à la patère du vestibule...

Avant tout, donc, il lui fallait se rendre chez M. Kreuzay et quelque douleur qu'il éprouvât à la pensée de retourner chez le père de Madeleine, aurioul après son crime, et sa sortie brutale du matin, il n'hésita pas ; il se rendrait rue d'Assas, et il sonnerait son ancien maître. Il expliquerait l'erreur au domestique qui lui ouvrirait la porte, et rentrerait ainsi en possession de son véritable pardessus et du portefeuille compromettant.

Ayant prise cette décision, Bombosky se dirigea rapidement vers la porte de sortie du jardin la plus voisine ; quand il fut hors de la grille, il hêla le premier taxi-auto qui passa et monta dans la voiture en jetant au conducteur l'adresse du professeur Kreezay.

L'automobile ne fut pas longue à parcourir la distance pourtant assez grande qui sépare les Buttes-Chaumont du Luxembourg et déposa Bombosky devant l'immeuble indiqué dans la rue d'Assas.

La course réglée, la nihiliste monta l'escalier rapidement, sans remarquer deux messieurs, correctement vêtus d'habits de couleur sombre, qui se trouvaient dans la loge de la concierge.

Arrivé à la porte de l'appartement Bombosky sonna.

L'instant d'après, la porte s'entr'ouvrait, il recoumut dans l'entrebâillement la tête du valet qui, à sa vue, s'écria d'une voix émue :

— C'est lui !

La porte s'ouvrit alors toute grande ; des ombres en sortirent, qui se jetèrent sur Bombosky et le terrassèrent, en même temps que plusieurs autres hommes et deux gardiens de la paix apparaissaient dans l'escalier, les uns sortant de l'appartement de l'étage inférieur, les autres descendant les marches de l'étage au-dessus.

Un monsieur, ceint d'une écharpe tricolore et coiffé d'un haut-de-forme, sortit alors de chez le professeur Kreuzay et donna rapidement quelques ordres aux agents en bourgeois qui maintenaient Bombosky.

Le nihiliste surpris par leur brusque agression n'avait pas même eu le temps d'essayer la moindre résistance et, les poignets passés dans un cabriolet, encadré par deux inspecteurs de la Sûreté, il dut descendre l'escalier.

Après une attente de quelques secondes dans le vestibule de la porte cochère, il entendit au dehors le bruit d'un fiacre qui s'arrêtait, et quelques instants après il roulait dans une voiture fermée, en compagnie de deux policiers, vers le Dépôt de la Préfecture où il fut écroué.

. . . . . .

Voici ce qui était arrivé :

M. Victor Verdier, l'ingénieur et le cousin de Madeleine, était venu le matin même rendre visite à sa fiancée, il avait un pardessus noir qu'il déposa sur l'antichambre, à son arrivée qui eut lieu pendant que Bombosky faisait à M. Kreuzay l'aveu de sa découverte et de son amour.

En sortant, le nihiliste, dans sa précipitation, avait pris par mégarde le pardessus de l'ingénieur et laissé le sien à la place.

Quand Victor Verdier sortit à son tour, il ne s'aperçut pas de l'erreur et, passant le pardessus sur son bras, il descendit l'escalier. Comme l'air était assez doux au dehors, il n'éprouvait pas tout d'abord le besoin de le mettre.

Ce ne fut qu'en traversant le Luxembourg qu'un coup de vent frais le décida à se revêtir. C'est alors qu'il découvrit sa méprise; examinant le vêtement, il le tourne de haut en bas, et le portefeuille, s'échappant de la poche, tomba à ses pieds.

Quelques papiers s'en envolèrent ; il les releva avec soin et s'aperçut qu'ils étaient rédigés en russe.

Comme il avait étudié cette langue dans l'intention de devenir ingénieur d'une mine du Caucase où des amis lui avaient fait espérer une situation avantageuse, l'idiome de ce pays lui était familier, il machinalement, il eut la curiosité de traduire quelques phrases de ces feuillets.

Il crut, à leur lecture, comprendre qu'il s'agissait d'un complot nihiliste. Intrigué, il s'assit sur un banc du jardin et fit l'inventaire du portefeuille. C'est ainsi qu'il apprit avec stupéfaction tous les détails relatifs à une série épouvantable d'attentats projetés pour le 15 avril suivant.

Devant la révélation d'un aussi grave secret, il retourna en plus vite chez le professeur, le mit au courant de la découverte que le hasard venait de lui faire faire, et M. Kreuzay fut stupéfait d'apprendre à quels événements terribles devait être mêlé son ancien préparateur.

L'ingénieur et le chimiste, sans perdre de temps, se rendirent en voiture chez le préfet de police, un ami personnel du savant, et lui révélèrent, le complot en lui remettant le portefeuille. Ce haut fonctionnaire fit prévenir de suite le chef de la Sûreté, et ensuite toute la police secrète parisienne fut mise en campagne, une instruction ouverte, des mandats d'amener lancés contre tous les nihilistes dont le portefeuille avait révélé les noms et les adresses.

En prévision du retour probable de Bombosky chez M. Kreuzay, pour rentrer en possession de son vrai pardessus, une souricière fut immédiatement organisée dans la maison de la rue d'Assas. Nous avons vu que le nihiliste était venu s'y faire prendre.

L'arrestation de tous les complices, élément découverts grâce aux papiers saisiens dans le portefeuille, fut également opérée.

Quatre mois après, deux d'entre eux qui n'avaient pas été condamnés à la peine capitale par la justice russe, car le Gouvernement impérial, avait obtenu leur extradition, se trouvaient relégués à perpétuité en qualité de forçats dans les mines de Sholymsk, dans la Sibérie orientale.

. . . . . .

Malgré une surveillance des plus sévères, tous avaient conservé l'espoir de s'évader, et Bombosky reconnu par eux comme leur chef, les entretenait avec soin dans cette idée.

Au moment de son arrestation, rue d'Assas, il avait sur lui un petit échantillon de nihiliste, enfermé dans un minuscule étui en aluminium et qu'il avait emporté ce matin-là pour le montrer au professeur Kreuzay en lui faisant part de sa découverte.

Se voyant arrêté, le nihiliste, depuis le moment où il avait été écroué au Dépôt de la préfecture de Paris jusqu'à son arrivée à la mine de Sholymsk, au cours de son extradition et pendant le douloureux et pénible voyage de Moscou en Sibérie, n'avait eu qu'une pensée : cacher et conserver ce gramme de nihiliste !

Tantôt en désimulant le petit récipient d'aluminium, dans ses vêtements, dans le creux de sa main, sous ses aisselles ou sous sa langue même, il avait pu conserver par des prodiges d'adresse et de ruse jusqu'à son arrivée à la mine. Et dès lors, parvenu au terme de ce long calvaire, dans ce coin de Sibérie où il était condamné à une relégation perpétuelle, Bombosky ne pourscuivit qu'une but unique : arriver à reconstituer l'appareil projecteur qui, chargé de nihiliste, lui permettrait de délivrer ses compagnons, d'anéantir ses gardiens, de foudroyer les cosaques et les gardes-chiourmes.

Une avarie étant survenue à l'appareil télégraphique qui mettait en communication Nijné-Kolymsk, la ville la plus proche, avec le bagne, le directeur fit demander s'il ne trouvait un forçat possédant des connaissances suffisantes en électricité pour exécuter les réparations nécessaires, Bombosky avait saisi l'occasion, s'était présenté et après qu'il eut fait valoir son ancienne qualité de chimiste, il fut chargé d'opérer les travaux de réparation de l'appareil.

Il travailla ainsi pendant plusieurs jours dans la salle du télégraphe.

Deux cosaques le surveillaient, mais il put néanmoins dérober deux bornes de cuivre, du fil isolé et une pile au bichromate ; il eut même le bonheur de découvrir un petit récipient en aluminium.

Il lui fut aisé de cacher tous ces menus objets sous ses blouses ; il réussit à rétablir le bon fonctionnement du télégraphe, ce qui lui valut en récompense un jour de repos supplémentaire.

Dès lors, en possession des éléments nécessaires, Bombosky consacra tous les instants où ses gardiens ne la surveillaient pas à reconstruire, dans la galerie abandonnée, son terrible appareil, de façon à utiliser et à rendre sa toute puissance au gramme de nihiliste qu'il avait conservé.

Il y parvint après de nombreux et patients efforts, et constate que sa pile au bichromate fournissait un courant d'une intensité faible, mais suffisante pour lui permettre d'agir. Une lueur sauvage de triomphe et d'espérance passa alors dans ses yeux...

(*A suivre*).

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PARFAIT QUALITÉ ET SA FRAÎCHEUR
91, rue Nationale, Lille